

# Rapports annuels

## Association suisse des Aîné-e-s (ASA)

Karl Vögeli, Président (ASA)

A l'attention de l'assemblée des délégué-e-s du 24.03.2022 à Coire



L'année 2021 n'a pas apporté à l'ASA une atmosphère de renouveau, bien au contraire. La pandémie de Corona a assombri toutes les activités publiques dans toute la Suisse et empêché de nombreuses rencontres. Même l'AD de l'ASA a dû se dérouler par écrit et s'est limitée aux points prévus de l'ordre du jour. Le rapport annuel, les comptes annuels et le rapport de révision ont été approuvés et le président a été réélu pour un nouveau mandat. Aucun changement n'est intervenu au sein du comité. En revanche, deux membres du comité ont dû s'absenter pendant une longue période pour des raisons de santé, ce qui a surtout occasionné un surcroît de travail aux autres membres du comité. La vice-présidente a en outre repris la direction du groupe parlementaire de l'ASA au sein du CSA. Le responsable du groupe de travail Santé a en revanche pu reprendre son travail entre-temps.

## **Le bénévolat à ses limites**

En 2021 également, les effets Corona ont été plus forts que les possibilités de bénévolat. Les protestations des organisations de seniors contre la quasi-castration des résidents des maisons de retraite l'année précédente n'ont guère eu de conséquences pratiques sur les habitudes de vie des personnes concernées. Il faut faire une distinction entre les seniors qui vivent encore chez eux et les résidents des maisons de retraite.

Les premiers ont pu continuer à mener leur mode de vie habituel et n'ont probablement pas eu de problèmes économiques supplémentaires, car l'AVS et les rentes ont continué à couler sans pertes. Au ASA, on s'est inquiété des personnes vulnérables dont l'état psychique était plus mauvais que l'année précédente. Les groupes de travail "Santé", "Sécurité sociale" et "Mobilité et logement" ont tenté de trouver des solutions en partie communes. Mais ce qui dépasse des offices fédéraux entiers ne peut guère être attendu des bénévoles, qui manquent à la fois de moyens et d'infrastructure. Il est à prévoir que les structures actuelles des organisations de personnes âgées ASA, FARES et CSA ne seront plus adaptées à notre époque sans de nouveaux moyens massifs. Il ne suffit pas que l'OFAS, compétent en la matière, formule tous les quatre ans de nouvelles exigences si les moyens correspondants ne sont pas libérés à cet effet. Ainsi, des projets nécessaires continuent d'être dilués, comme par exemple dans la revue "Voix des seniors" qui doit maintenant être réduite à deux éditions annuelles pour des raisons de coûts.

## **Elever la voix**

Notre travail quotidien consiste toujours à prendre position sur les votations fédérales et sur les projets de loi du Parlement. La "réunion de bureau" mise en place l'année dernière (président, vice-présidente, trésorier et directeur) fait une évaluation de la situation et soumet ensuite une proposition au comité directeur. Conformément aux statuts, l'AD est compétente pour les prises de position publiques. Pour des raisons pratiques - l'AD ne se réunit qu'une fois par an - cela doit être transmis à la conférence des présidents dans le cadre de la révision des statuts de l'ASA. En 2021, le "bureau" s'est réuni dix fois (3 x par zoom), le comité huit fois, la conférence des présidents deux fois (une fois par zoom), l'AD a eu lieu par écrit le 07.05. Le comité de coordination du CSA, de la FARES et de l'ASA s'est réuni trois fois.

## **Discrimination liée à l'âge**

Malheureusement, le lancement de l'initiative contre la discrimination fondée sur l'âge doit à nouveau être reporté. L'association contre la discrimination liée à l'âge n'a pas réussi à réunir les fonds nécessaires. (Les spécialistes parlent de CHF 200'000 pour la collecte des signatures). De plus, les partis établis n'ont guère réagi positivement ! Actuellement, 17 (!) initiatives populaires sont annoncées ou en cours. Il n'y a donc plus de place pour les anciens, bien qu'il soit nécessaire d'agir (voir rapport annuel 2019). Après les élections au Conseil national de 2023,

l'association procédera à une réévaluation et décidera alors si elle veut se présenter avec cette initiative.

## **Garantie des rentes**

La question de la garantie de l'AVS et des retraites n'est pas résolue du côté politique. La gauche a déjà annoncé un referendum contre la dernière réforme de l'AVS, et la révision de la LPP n'est pas non plus placée sous une bonne étoile. Le "tout ou rien" de l'Union syndicale suisse et du PSS empêchera malheureusement de trouver des solutions jusqu'à ce que les politiciens se rappellent que la Suisse ne peut pas faire de progrès sans compromis. Mais nous aussi, les seniors, devons réapprendre cela !

## **A la mémoire de Kaspar Zimmermann (1932-2021)**

Nous avons appris, début janvier, le décès soudain de Kaspar Zimmermann, président de longue date de l'association des seniors glaronnais. Kaspar Zimmermann, ancien landammann glaronnais, n'a pas seulement développé avec succès l'association cantonale glaronnaise, il a aussi acquis de précieux mérites en réorientant l'Association suisse pour les questions des aînés. C'est lui qui a ramené le navire de l'association dans des eaux plus calmes à partir de 2006. L'assemblée des délégués de l'ASA du 25 mars 2010 a décerné à Kaspar Zimmermann le titre de membre d'honneur. En tant que président, il s'intéressait aux travaux des associations cantonales et participait dans la mesure du possible à leur assemblée générale. Il était également un invité régulier et apprécié à l'AD de l'Association pour les questions des seniors. Kaspar Zimmermann continue à vivre dans nos mémoires.

## **En ce qui me concerne**

L'année 2021 sera mon dernier rapport annuel. J'ai décidé de démissionner de mon poste de président de l'ASA à la mi- 2022. J'aurai 80 ans cette année, et les seniors ont aussi leur temps de repos. J'en ai informé le comité il y a un an et demi déjà et j'en ai également informé les présidents de nos sections. Malheureusement, il n'y a pas eu de ruée vers ce beau poste. Nous avons dû mettre en place une commission de recherche qui a commencé à faire le tour des candidats potentiels. La plupart du temps, la première question posée par les personnes contactées était : "Qu'est-ce que je vais gagner avec ça ? L'entretien se terminait généralement lorsque nous parlions des CHF 3000 par an. Dans des institutions comparables, on gagne facilement 50 à 60 000 francs. Et là aussi, on parle de bénévolat. L'objectif n'est pas de les dénigrer. Il s'agit de notre engagement en faveur des seniors. Et c'est là que la sonnette d'alarme devrait retentir à la Confédération et chez nous à l'ASA. Je souhaite à l'ASA un avenir radieux pour nos seniors.

## Remerciements

Pour terminer, j'aimerais remercier tous les autres membres du comité qui se sont fortement et personnellement engagés pour l'ASA. J'aimerais également remercier les délégués de l'ASA au CSA pour leur engagement. Que la suppression du terme "délégué suppléant" soit pour eux un signe de reconnaissance. Il a fallu huit années entières pour que le CSA se décide à faire des "remplaçants" des délégués à part entière.

Uster, le 24.02.2022

## Rapport annuel 2021 de la fraction ASA au CSA

Nos délégués du groupe parlementaire de l'ASA ont été particulièrement sollicités en 2021. Il s'agissait en effet d'élaborer une nouvelle stratégie pour l'avenir du CSA, en plus des tâches annuelles habituelles ;

- Formation d'opinion et discussion sur les très nombreux thèmes actuels de la politique de la vieillesse.

Les thèmes dans les différents groupes de travail sont :

- Préparer les assemblées des délégués du CSA et les séances des groupes.

Comme la formation d'opinion en vue d'une meilleure stratégie future pour un CSA efficace a pris plus de temps que prévu, cela a représenté une charge de travail supplémentaire pour les délégués. La discussion critique à ce sujet était bonne et nécessaire. Certains points délicats ont pu être réglés, d'autres doivent encore être préparés, formulés en vue d'un vote et décidés avant la prochaine assemblée des délégués du CSA. Une demande qui dure depuis huit ans, à savoir faire des délégués suppléants des délégués à part entière par une modification des statuts, a pu être mise en route à la satisfaction de tous. Quelques délégués supplémentaires se sont engagés pour les préparatifs et la réalisation du 20ème anniversaire du CSA. Nous avons été récompensés par une belle fête bien fréquentée à Berne. A partir d'octobre, le groupe s'est soudainement retrouvé sans direction. Notre chef de groupe **Reinhard Hänggi** a été victime d'une attaque cérébrale et est donc absent pour une durée indéterminée. Comme aucun remplaçant n'avait été désigné jusqu'alors, il a fallu trouver un remplaçant en très peu de temps, juste avant la réunion du groupe du 22 octobre. Lors de cette réunion, j'ai été élue chef de groupe par intérim et Daniel Schwab a été choisi comme suppléant.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à Reinhard un prompt et complet rétablissement.

Le groupe s'est occupé de ses tâches lors de cinq séances de groupe. En raison de Corona, une partie des séances a dû être organisée sous forme numérique. Personnellement, nous sommes heureux de pouvoir à nouveau nous rencontrer physiquement, car cela facilite considérablement notre travail et l'échange, mais aussi la cohésion entre les délégués.

Pour terminer, nous vous remercions, chers collègues, pour votre grand engagement et votre bonne collaboration en faveur de l'ASA et du CSA.

Belp et Zurich, le 04 mars 2022

*a.i. chef de groupe, Fabienne Bachmann et suppléant Daniel Schwab*